RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 01882
Numéro SIREN : 440 298 339
Nom ou dénomination : ABALONE TT ATLANTIQUE CENTRE

Ce dépôt a été enregistré le 05/12/2019 sous le numéro de dépôt 22079

ABALONE TT ATLANTIQUE CENTRE
Société par actions simplifiée
Au capital de 100 000,00 euros
Siège social : 43, rue Bobby Sands
44800 SAINT-HERBLAIN
440 298 339 RCS NANTES

Déposé au Greffe
le - 8 NOV. 2019
sous le N° 22079
RCS N° 01B1882

COMPTES ANNUELS
CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Certifiés conformes,
LE PRESIDENT

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	6 458.12	6 458.12				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	870.00	870.00				
	Autres immobilisations corporelles	51 971.37	39 091.19	12 880.18	13 990.96	-1 110.78	-7.94
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	170.00		170.00	170.00		
	Prêts	705.00		705.00	26 838.00	-26 133.00	-97.37
	Autres immobilisations financières	4 488.00		4 488.00	4 488.00		
	Total II	64 662.49	46 419.31	18 243.18	45 486.96	-27 243.78	-59.89
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 661 347.16	62 509.70	1 598 837.46	2 005 308.58	-406 471.12	-20.27
	Autres créances	1 038 706.68		1 038 706.68	1 376 296.12	-337 589.44	-24.53
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	32 521.70		32 521.70	210.25	32 311.45	NS
	Charges constatées d'avance (3)	28 030.97		28 030.97	23 153.03	4 877.94	21.07
	Total III	2 760 606.51	62 509.70	2 698 096.81	3 404 967.98	-706 871.17	-20.76
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 825 269.00	108 929.01	2 716 339.99	3 450 454.94	-734 114.95	-21.28

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 5 193.00
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 100 000)	100 000.00	100 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	32 188.75	32 188.75		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	10 000.00	10 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	629 932.39	553 625.27	76 307.12	13.78
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	522 718.66	576 369.62	-53 650.96	-9.31
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	1 294 839.80	1 272 183.64	22 656.16	1.78
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	662.25	67 848.20	-67 185.95	-99.02
	Emprunts et dettes financières diverses	56 308.36	47 146.51	9 161.85	19.43
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	329 064.52	329 925.06	-860.54	-0.26
	Dettes fiscales et sociales	1 009 457.26	1 711 677.75	-702 220.49	-41.03
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	26 007.80	21 673.78	4 334.02	20.00
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 421 500.19	2 178 271.30	-756 771.11	-34.74
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 716 339.99	3 450 454.94	-734 114.95	-21.28
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 421 500.19	2 178 271.30		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2017 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	9 640 596.76		9 640 596.76	9 923 923.81	-283 327.05	-2.85
Chiffre d'affaires NET	9 640 596.76		9 640 596.76	9 923 923.81	-283 327.05	-2.85
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			111 800.48	144 582.60	-32 782.12	-22.67
Autres produits			2 296.56	2 653.50	-356.94	-13.45
Total des Produits d'exploitation (I)			9 754 693.80	10 071 159.91	-316 466.11	-3.14
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			875 429.04	855 974.58	19 454.46	2.27
Impôts, taxes et versements assimilés			315 069.70	354 430.93	-39 361.23	-11.11
Salaires et traitements			6 294 528.47	6 529 916.66	-235 388.19	-3.60
Charges sociales			1 576 296.75	1 589 613.81	-13 317.06	-0.84
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			4 922.59	4 595.65	326.94	7.11
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 806.86		1 806.86	
Dotations aux provisions						
Autres charges			4 880.74	83 048.88	-78 168.14	-94.12
Total des Charges d'exploitation (II)			9 072 934.15	9 417 580.51	-344 646.36	-3.66
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			681 759.65	653 579.40	28 180.25	4.31
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	4 066.50	1 306.07	2 760.43	211.35
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	4 066.50	1 306.07	2 760.43	211.35
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	9 783.49	8 306.15	1 477.34	17.79
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	9 783.49	8 306.15	1 477.34	17.79
2. Résultat financier (V-VI)	-5 716.99	-7 000.08	1 283.09	18.33
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	676 042.66	646 579.32	29 463.34	4.56
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		58 000.00	-58 000.00	-100.00
Total VII		58 000.00	-58 000.00	-100.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	17 431.00	29 315.70	-11 884.70	-40.54
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	17 431.00	29 315.70	-11 884.70	-40.54
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-17 431.00	28 684.30	-46 115.30	-160.77
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	76 196.00	36 527.00	39 669.00	108.60
Impôts sur les bénéfices (X)	59 697.00	62 367.00	-2 670.00	-4.28
Total des produits (I+III+V+VII)	9 758 760.30	10 130 465.98	-371 705.68	-3.67
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	9 236 041.64	9 554 096.36	-318 054.72	-3.33
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	522 718.66	576 369.62	-53 650.96	-9.31

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 716 339.99 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 9 640 596.76 Euros et dégageant un bénéfice de 522 718.66 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 349 186 €.
La société a demandé un préfinancement au titre de ce mécanisme.
Le CICE a permis au groupe ABALONE d'accentuer son développement en ouvrant de nouvelles agences et en recrutant de nouveaux collaborateur.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	6 458		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	870		
Installations générales agencements aménagements divers	20 583		1 651
Matériel de transport	10 578		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	17 604		2 161
TOTAL	49 635		3 812
Autres titres immobilisés	170		
Prêts, autres immobilisations financières	31 326		
TOTAL	31 496		
TOTAL GENERAL	87 589		3 812

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			6 458	6 458
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			870	870
Installations générales agencements aménagements divers			22 234	22 234
Matériel de transport			10 578	10 578
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		605	19 160	19 160
TOTAL		605	52 841	52 841
Autres titres immobilisés			170	170
Prêts, autres immobilisations financières		26 133	5 193	5 193
TOTAL		26 133	5 363	5 363
TOTAL GENERAL		26 738	64 662	64 662

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	6 458			6 458
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	870			870
Installations générales agencements aménagements divers	10 806	2 729		13 535
Matériel de transport	10 578			10 578
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	13 390	2 193	605	14 978
TOTAL	35 644	4 923	605	39 961
TOTAL GENERAL	42 102	4 923	605	46 419

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 729				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 193				
TOTAL	4 923				
TOTAL GENERAL	4 923				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	60 703	1 807	0		62 510
TOTAL	60 703	1 807			62 510
TOTAL GENERAL	60 703	1 807			62 510
Dont dotations et reprises d'exploitation		1 807			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	705	705	
Autres immobilisations financières	4 488	4 488	
Clients douteux ou litigieux	77 376	77 376	
Autres créances clients	1 583 972	1 583 972	
Personnel et comptes rattachés	5 249	5 249	
Impôts sur les bénéfices	200 176	200 176	
Taxe sur la valeur ajoutée	51 696	51 696	
Divers état et autres collectivités publiques	4 912	4 912	
Groupe et associés	706 410	706 410	
Débiteurs divers	70 264	70 264	
Charges constatées d'avance	28 031	28 031	
TOTAL	2 733 278	2 733 278	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	26 133		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	662	662		
Emprunts et dettes financières divers	56 308	56 308		
Fournisseurs et comptes rattachés	329 065	329 065		
Personnel et comptes rattachés	177 326	177 326		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	197 911	197 911		
Taxe sur la valeur ajoutée	420 868	420 868		
Autres impôts taxes et assimilés	213 352	213 352		
Autres dettes	26 008	26 008		
TOTAL	1 421 500	1 421 500		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	9 302			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	17.4978	5 715			5 715

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	12 401
Autres créances	75 176
Total	87 577

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	662
Emprunts et dettes financières diverses	834
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	178 267
Dettes fiscales et sociales	430 092
Autres dettes	26 008
Total	635 863

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	28 031
Total	28 031

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 969 euros correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	14 588
Total (1)	14 588

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	793 914
Total	793 914

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	2 251
moins de 35 ans	plus de 30 ans	1 115
Engagement total		3 366

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over : 5 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 2 %

ABALONE TT ATLANTIQUE CENTRE
Société par actions simplifiée
Au capital de 100 000,00 euros
Siège social : 43, rue Bobby Sands
44800 SAINT-HERBLAIN
440 298 339 RCS NANTES

RESOLUTION ADOPTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 16 MAI 2019
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

DEUXIEME RESOLUTION
L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire de 522 718,66 euros de la manière suivante :

ORIGINE		
Résultat de l'exercice		522 718,66 €
Autres réserves		629 932,39 €
Report à nouveau		0,00 €
AFFECTATION		
Dotations aux réserves		
A la réserve légale	0,00 €	
Aux autres réserves	632 586,05 €	
Dividendes		
A titre de dividendes	520 065,00 €	
TOTAL	**1 152 651,05 €**	**1 152 651,05 €**

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES
Le dividende unitaire sera de 91 euros.
Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 16 mai 2019.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il a été distribué les dividendes suivants au titre des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2017	X	X	500 062,50 €
31.12.2016	X	X	400 050 €
31.12.2015	X	X	250 000 €

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Pour copie conforme
LE PRESIDENT

ABALONE TT ATLANTIQUE CENTRE
Société par actions simplifiée
Au capital de 100 000,00 euros
Siège social : 43, rue Bobby Sands
44800 SAINT-HERBLAIN
440 298 339 RCS NANTES

RESOLUTION PROPOSEE A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 16 MAI 2019
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

DEUXIEME RESOLUTION
L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire de 522 718,66 euros de la manière suivante :

ORIGINE		
Résultat de l'exercice		522 718,66 €
Autres réserves		629 932,39 €
Report à nouveau		0,00 €
AFFECTATION		
Dotations aux réserves		
A la réserve légale	0,00 €	
Aux autres réserves	632 586,05 €	
Dividendes		
A titre de dividendes	520 065,00 €	
TOTAL	**1 152 651,05 €**	**1 152 651,05 €**

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES
Le dividende unitaire sera de 91 euros.
Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 16 mai 2019.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il a été distribué les dividendes suivants au titre des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2017	X	X	500 062,50 €
31.12.2016	X	X	400 050 €
31.12.2015	X	X	250 000 €

greffe

KPMG AUDIT NORMANDIE
5 avenue de Dubna
14209 Hérouville-Saint-Clair Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 14 37 55 00
Télécopie : +33 (0)2 14 37 57 64
Site internet : www.kpmg.fr

ABALONE TT ATLANTIQUE CENTRE S.A.S

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018
ABALONE TT ATLANTIQUE CENTRE S.A.S
43, rue Bobby Sands - 44800 SAINT-HERBLAIN
Ce rapport contient 15 pages
Référence : YB-12-18-127

KPMG Audit Normandie,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société par actions simplifiée
inscrite à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Caen.

Siège social :
KPMG Audit Normandie
5 avenue de Dubna
14209 Hérouville-Saint-Clair Cedex
Capital : 200 000 €.
Code APE 6920Z
512 772 567 R.C.S. Caen
TVA Union Européenne
FR 48 51 27 72 567

KPMG

KPMG AUDIT NORMANDIE
5 avenue de Dubna
14209 Hérouville-Saint-Clair Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 14 37 55 00
Télécopie : +33 (0)2 14 37 57 64
Site internet : www.kpmg.fr

ABALONE TT ATLANTIQUE CENTRE S.A.S

Siège social : 43, rue Bobby Sands - 44800 SAINT-HERBLAIN
Capital social : €.100 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale de la société Abalone TT Atlantique Centre S.A.S,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Abalone TT Atlantique Centre S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La société constitue des dépréciations des créances clients selon les modalités décrites dans la note « Dépréciation des créances » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société, décrite dans la note « Dépréciation des créances » de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondage, l'application de cette approche.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint-Lô, le 15 mai 2019

KPMG Audit Normandie

Yohann Bossard
Associé

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impôts)

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2019

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT ATLANTIQUE CENTRE — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 43 RUE BOBBY SANDS 44800 ST HERBLAIN — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 4 0 2 9 8 3 3 9 0 0 0 5 0 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122018 Net 3	N-1 31122017 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	6 458	AG 6 458		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	870	AS 870		
	Autres immobilisations corporelles	AT	51 971	AU 39 091	12 880	13 991
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	170	BE	170	170
	Prêts	BF	705	BG	705	26 838
	Autres immobilisations financières*	BH	4 488	BI	4 488	4 488
	TOTAL (II)	BJ	64 662	BK 46 419	18 243	45 487
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 661 347	BY 62 510	1 598 837	2 005 309
	Autres créances (3)	BZ	1 038 707	CA	1 038 707	1 376 296
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	32 522	CG	32 522	210
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	28 031	CI	28 031	23 153
	TOTAL (III)	CJ	2 760 607	CK 62 510	2 698 097	3 404 968
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 825 269	IA 108 929	2 716 340	3 450 455

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 5 193 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT ATLANTIQUE CENTRE — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1.0.0.....0.0.0.....)	DA	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	32 189	32 189
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	629 932	553 625
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	522 719	576 370
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 294 840	1 272 184
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	662	67 848
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	56 308	47 147
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	329 065	329 925
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 009 457	1 711 678
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	26 008	21 674
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 421 500	2 178 271
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 716 340	3 450 455

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 421 500	2 178 271
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	662	67 248

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2019

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT ATLANTIQUE CENTRE — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	9 640 597	FH		FI	9 640 597	9 923 924
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	9 640 597	FK		FL	9 640 597	9 923 924
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	111 800	144 583
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 297	2 654
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	9 754 694	10 071 160
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	875 429	855 975
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	315 070	354 431
	Salaires et traitements*					FY	6 294 528	6 529 917
	Charges sociales (10)					FZ	1 576 297	1 589 614
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	4 923	4 596
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	1 807	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	4 881	83 049
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	9 072 934	9 417 581
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	681 760	653 579
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	4 067	1 306
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	4 067	1 306
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	9 783	8 306
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	9 783	8 306
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(5 717)	(7 000)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	676 043	646 579

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2019

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT ATLANTIQUE CENTRE — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		58 000
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		58 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	17 431	29 316
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	17 431	29 316
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(17 431)	28 684
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	76 196	36 527
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	59 697	62 367
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	9 758 760	10 130 466
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	9 236 042	9 554 096
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	522 719	576 370
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	111 800	87 209
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires A9

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
AMENDES ET PENALITES	1 931	
DONS	15 500	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 716 339.99 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 9 640 596.76 Euros et dégageant un bénéfice de 522 718.66 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 349 186 €.
La société a demandé un préfinancement au titre de ce mécanisme.
Le CICE a permis au groupe ABALONE d'accentuer son développement en ouvrant de nouvelles agences et en recrutant de nouveaux collaborateur.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	6 458		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	870		
Installations générales agencements aménagements divers	20 583		1 651
Matériel de transport	10 578		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	17 604		2 161
TOTAL	49 635		3 812
Autres titres immobilisés	170		
Prêts, autres immobilisations financières	31 326		
TOTAL	31 496		
TOTAL GENERAL	87 589		3 812

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			6 458	6 458
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			870	870
Installations générales agencements aménagements divers			22 234	22 234
Matériel de transport			10 578	10 578
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		605	19 160	19 160
TOTAL		605	52 841	52 841
Autres titres immobilisés			170	170
Prêts, autres immobilisations financières		26 133	5 193	5 193
TOTAL		26 133	5 363	5 363
TOTAL GENERAL		26 738	64 662	64 662

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	6 458			6 458
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	870			870
Installations générales agencements aménagements divers	10 806	2 729		13 535
Matériel de transport	10 578			10 578
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	13 390	2 193	605	14 978
TOTAL	35 644	4 923	605	39 961
TOTAL GENERAL	42 102	4 923	605	46 419

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 729				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 193				
TOTAL	4 923				
TOTAL GENERAL	4 923				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	60 703	1 807	0		62 510
TOTAL	60 703	1 807			62 510
TOTAL GENERAL	60 703	1 807			62 510
Dont dotations et reprises d'exploitation		1 807			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	705	705	
Autres immobilisations financières	4 488	4 488	
Clients douteux ou litigieux	77 376	77 376	
Autres créances clients	1 583 972	1 583 972	
Personnel et comptes rattachés	5 249	5 249	
Impôts sur les bénéfices	200 176	200 176	
Taxe sur la valeur ajoutée	51 696	51 696	
Divers état et autres collectivités publiques	4 912	4 912	
Groupe et associés	706 410	706 410	
Débiteurs divers	70 264	70 264	
Charges constatées d'avance	28 031	28 031	
TOTAL	2 733 278	2 733 278	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	26 133		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	662	662		
Emprunts et dettes financières divers	56 308	56 308		
Fournisseurs et comptes rattachés	329 065	329 065		
Personnel et comptes rattachés	177 326	177 326		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	197 911	197 911		
Taxe sur la valeur ajoutée	420 868	420 868		
Autres impôts taxes et assimilés	213 352	213 352		
Autres dettes	26 008	26 008		
TOTAL	1 421 500	1 421 500		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	9 302			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	17.4978	5 715			5 715

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	12 401
Autres créances	75 176
Total	87 577

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	662
Emprunts et dettes financières diverses	834
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	178 267
Dettes fiscales et sociales	430 092
Autres dettes	26 008
Total	635 863

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	28 031
Total	28 031

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 969 euros correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	14 588
Total (1)	14 588

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	793 914
Total	793 914

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	2 251
moins de 35 ans	plus de 30 ans	1 115
Engagement total		3 366

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over : 5 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 2 %

ABALONE FRANCE
SAS au capital de 500 000 euros
43 Rue Bobby Sands ZAC de la Lorie BP 80095
44814 Saint-Herblain
SIREN 383 497 963 R.C.S Nantes
Tél : 02.40.69.09.83

ABALONE
agence d'emplois
GROUP
www.abalone-interim.com

ABALONE
a été labellisé
Nantes 2013 Green Capital

Garantie financière souscrite en application de l'article L1251-49 du Code du Travail



DEPOT DES COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-après l'ensemble des éléments relatifs au dépôt des comptes sociaux clos le 31 décembre 2018 des sociétés :

- ABALONE ENERGIE
- ABALONE TT VENDEE
- ABALONE TT LANDES
- ABALONE TT REZE
- ABALONE TT TOULOUSE
- ABALONE TT ROMORANTIN
- ABALONE TT NANTES BATIMENT
- ABALONE TT 49-85
- ABALONE TT CHATEAUBRIANT
- FLY PARAL'AILE
- INEXIA
- ABALONE TT MANTES LA JOLIE
- ABALONE TT ATLANTIQUE CENTRE
- ABALONE TT BRETAGNE
- IMPRO SOLUTIONS
- ABALONE RESEARCH
- ABALONE TT ORVAULT
- ABALONE TT BORDEAUX
- ABALONE TT ALTANTIQUE OUEST
- ABALONE TT LORIENT
- ABALONE TT LE MANS

Ainsi qu'un chèque à l'ordre du greffe du tribunal de commerce pour chacune de ces sociétés.

Merci de bien vouloir transmettre les récépissés de dépôt à l'adresse suivante :

ABALONE FRANCE
Claire BAUDET
43, rue Bobby Sands
44800 SAINT-HERBLAIN

Restant à votre disposition,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de nos salutations distinguées.

Claire BAUDET
Juriste droit des sociétés

CERTIFICATION QUALITE SERVICE N° 0601 Abalone Group
UN GLOBAL COMPACT Network France WE SUPPORT